

# Un chantier pour les prochaines décennies : habiter autrement



**LE DÉBAT:** L'avenir des parcs dépend-il aussi de leur capacité à devenir, plus qu'aujourd'hui, des terrains de recherche ?

# L'avenir des parcs dépend à devenir, plus qu'aujourd'hui de recherche ?

La recherche fait explicitement partie des missions des parcs. Beaucoup possèdent un conseil scientifique, travaillent sur l'innovation, vulgarisent les travaux des chercheurs, impulsent des programmes de recherche participatifs. La mission sur l'Avenir des parcs se demande si c'est suffisant. Le Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération (CORP) préconise la constitution d'un "Pacte de la recherche dans les parcs", pour que, comme le dit Bernard Chevassus au Louis ci-dessous, "les savoirs techniques, scientifiques, profanes qui sont répartis dans la société interagissent sur les territoires pour inventer demain."

**Parcs. Quelles relations les conseils scientifiques de chaque parc entretiennent-ils avec les "opérationnels" sur le terrain ?**

**Gérard Hanus.** La plupart des parcs possèdent maintenant un conseil scientifique, car cela répond à des attentes du côté des élus et techniciens. En Chartreuse, nous avons demandé à notre conseil scientifique, à l'occasion de la révision de la charte, qu'il joue désormais un vrai rôle d'appui à la politique des élus. Dans l'histoire, courte, de notre parc, le conseil scientifique a surtout expertisé des projets d'équipements et il a soutenu des travaux de recherche universitaire de portée locale ou régionale. Nous attendons maintenant qu'il accompagne la conduite du projet global du parc, par un appui à la préparation de la charte, un appui à la mise en œuvre des actions et l'évaluation à laquelle nous sommes tous soumis au moment de la révision de la charte.

**André Rouch.** Dans les Pyrénées Ariégeoises, dès 2006, trois ans avant la création du parc, nous avons voulu mettre en place un conseil scientifique pour nous accompagner dans la rédaction de la charte du parc. Il est composé d'une trentaine d'experts qui nous accompagnent au quotidien. Nous avons travaillé ensemble sur les dossiers de l'hydroélectricité, sur le classement des cours d'eau et sur les gaz de schistes. Ce conseil nous aide également à faire connaître la recherche scientifique dans le parc. Tous les deux ans, nous organisons des rencontres scientifiques, sur le paysage et l'architecture, sur le pastoralisme et l'espace rural... ses membres proposent aussi des conférences grand public dans le cadre des animations du parc sur le grand tétras, la réintroduction du bouquetin, etc. Troisièmement, nous voudrions faire en sorte que le parc soit valorisé comme lieu de recherche. Nous avons la chance d'avoir sur le territoire un laboratoire du CNRS qui travaille sur le changement climatique et la biodiversité. Nous travaillons étroitement avec cette équipe, nous accueillons aussi des chercheurs de l'INRA et de l'Université de Toulouse. Enfin nous passons nous-mêmes des commandes dont l'une d'elle est un peu originale : nous avons une sapinière à 400 mètres d'altitude et nous voudrions savoir comment cet arbre résiste à ce climat ici et pas ailleurs.



Ph. PNR Chartreuse

**Nous attendons que le conseil scientifique accompagne la conduite du projet global du Parc**

Gérard Hanus

**Jean-Pierre Mounet.** Pour moi l'intérêt du conseil scientifique est double. Il donne des avis et il travaille surtout avec les techniciens du parc. Il répond à un certain nombre de leurs interrogations, il mène des études si nécessaire. La dimension individuelle des relations me paraît importante, car elle permet de co-construire les problématiques. Je parle, bien sûr, en tant que chercheur en sciences humaines.

**Parcs. Bernard Chevassus au Louis, le Corp n'est pas une fédération des conseils scientifiques, mais vous avez une vision plus globale que quiconque sur la façon dont les parcs entretiennent des relations avec les chercheurs.**

**Bernard Chevassus au Louis.** En matière de recherche, les parcs sont un réseau insuffisamment exploité. En astrophysique aujourd'hui, on ne fait plus de très gros télescopes avec d'immenses miroirs. On installe de nombreux petits télescopes sur une grande surface, on les connecte par informatique en temps réel et on voit ainsi beaucoup plus loin. Il nous semble que ce réseau des parcs, qui étudie des milieux si divers et si dispersés, écologiques, sociologiques, économiques, pourrait valoriser davantage cette capacité collective à repérer des signaux faibles pour identifier les phénomènes émergents. Nous avons aussi fait le pari que la convention sur la biodiversité ou la récente Convention de Nagoya\*, inciterait les chercheurs à aller voir ce qui se passe dans les Parcs naturels régionaux, plus facilement qu'ils ne vont explorer la biodiversité en Papouasie ou ailleurs. D'où cette idée d'un Pacte de la recherche dans les parcs. Si "une nouvelle vie s'invente ici" on peut aussi inventer de nouvelles pratiques de recherche.

**Parcs. Vous seriez donc favorable à ce que des projets de recherche nationaux soient développés en mutualisant les moyens de plusieurs parcs ?**

**Bernard Chevassus au Louis.** Bien sûr. Prenons l'exemple des changements climatiques. On sait aujourd'hui que la biodiversité est un capteur extrêmement fin de ces changements parce que, comme on le dit souvent, les espèces sauvages

# -il de leur capacité 'hui, des terrains

passent 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans la nature et donc, par définition, elles captent énormément d'éléments que nous ne voyons pas. Il nous semble que nous pourrions utiliser ces informations qui, mises en commun, ont une signification qu'elles n'ont pas séparément. Et il ne faut pas se cantonner aux données naturalistes. La manière dont les populations vont s'adapter aux changements climatiques par des changements de comportement, de pratiques d'acteurs, est une question tout aussi importante et sur laquelle les parcs pourraient aussi repérer des signaux faibles porteurs de signification. Ce sont des travaux à mener en sociologie, en économie, en géographie...

**Gérard Hanus.** Je suis d'accord. Ce matin nous étions en commission économie, nous parlions d'agriculture et de changement climatique.



PH. DR.

**Les Parcs pourraient aussi repérer des signaux faibles, porteurs de signification.**

Bernard Chevassus au Louis

Nous disions que le réseau collectif que nous sommes peut s'organiser en « infrastructure de recherche » pour travailler sur les évolutions de l'agriculture en échantillonnant les grandes cultures, l'élevage, le maraîchage, les AOC. On peut, avec nos partenaires sur le terrain, travailler de manière approfondie pour co-construire des travaux de recherche. Ceci dit, nous sommes aussi preneurs d'un certain nombre de travaux qui ne dépassent pas l'échelle du territoire. En Chartreuse nous sommes très axés en ce

moment sur le développement et la valorisation de la filière bois de qualité, sur les questions d'AOC et de préservation des potentiels naturels des sols, ainsi que sur le développement des sports de nature. Sur ces deux sujets nous construisons des collaborations avec des membres du conseil scientifique.

**André Rouch.** Dans le même esprit nous avons eu l'opportunité, grâce à une entreprise de collecte de lait, de mobiliser les producteurs de lait cru local pouvant faire du fromage de qualité. Or, il se trouve que des producteurs de l'Ariège, pour des raisons diverses, sont entrés dans la culture de l'ensilage tandis que d'autres continuaient à faire du lait à l'herbe. Nous réfléchissons à mettre en place une procédure qui permettrait d'expérimenter avec quelques éleveurs le passage au lait à l'herbe, accompagné par des scientifiques. Si nous y arrivons, cela pourrait déboucher sur une valorisation par des marques de qualité du fromage ou des autres produits laitiers à l'herbe.

**Bernard Chevassus au Louis.** Nous pensons aussi que les parcs pourraient faire avancer l'idée qu'il n'y a pas un seul modèle d'innovation qui serait technologique et fondé sur des « ruptures » issues de la recherche. Il y a aussi ce qu'on peut appeler des innovations « sociétales » : des innovations au niveau des pratiques, des organisations, des manières de faire, où, en quelque sorte, l'innovation va précéder la recherche. L'exemple des grands bois de Chartreuse est intéressant à cet égard, parce que l'idée de classer du bois en AOC peut sembler curieuse. D'habitude ce sont des vins ou des fromages. Cette idée de

valoriser une typicité de ces bois de Chartreuse peut obliger à se poser de multiples questions sur l'agronomie du bois, la vie des forêts etc. et en plus, dans cette affaire, tout habitant des parcs est un innovateur potentiel et se sent investi de la mission de participer à cette "nouvelle vie qui s'invente ici". Les parcs pourraient lancer des appels à projet innovants...

**Jean-Pierre Mounet.** Je suis très frappé par le fait que techniciens et chercheurs ont des savoirs complémentaires. Nous n'utilisons pas les mêmes méthodes, nous n'avons pas les mêmes horizons temporels, mais finalement, nous progressons en parallèle et quand nous croisons nos approches, le technicien apporte sa connaissance du terrain, son analyse très fine des relations et le chercheur apporte un cadre théorique, un recul, la multiplication éventuelle des regards sur plusieurs espaces.

**Parcs. Justement, Jean-Pierre Mounet, est-ce que, dans le Parc du Vercors ou ailleurs, vous avez l'occasion de faire de la recherche en sociologie ? Car la recherche ne peut se réduire à la biodiversité ou aux techniques agricoles.**

**Jean-Pierre Mounet.** Certainement. Les parcs sont aussi des laboratoires sur les relations humaines, la gouvernance, et là encore, il y a complémentarité entre la recherche réflexive et la vision technique de l'animation, du poids des politiques locales dans l'innovation sociale.

**Parcs. On parle aussi, dans le réseau, de science participative. A quoi cela peut-il ressembler ?**

**Jean-Pierre Mounet.** C'est important. Les accompagnateurs de montagne qui sont aussi des ornithologues, dans le Vercors, n'ont

pas de contacts avec le conseil scientifique. C'est fort dommage. Il faut que les habitants du territoire, notamment la société civile, les associations, certains professionnels, puissent co-construire la recherche et y participent. Éventuellement, on peut voir ensemble comment on transforme ensuite les résultats de la recherche en éléments de prise de décision. Des éléments de décision seulement, car la prise de décision elle-même, est

politique, pas scientifique. Il est très rare que la science puisse dicter les actions humaines.

**Parcs. Ca vaut mieux, c'est très dangereux !**

**Jean-Pierre Mounet.** Oui, il vaut mieux, vous avez raison ! Et donc la science participative, qu'on appelle aussi recherche participative, ou recherche citoyenne, tient compte de l'ensemble des apports des profanes.

**Gérard Hanus.** On peut citer un exemple de recherche participative, dans le domaine de la connaissance des eaux souterraines. Ce sont des recherches qui se font en Chartreuse



PH. DR.

**Il faut que les habitants coconstruisent la recherche et y participent.**

Jean-Pierre Mounet

## Ont participé au débat :

■ Nathalie Carcaud, Professeure, Département Paysage, Agrocampus-ouest Angers, Présidente du conseil scientifique Loire Anjou Touraine

■ Bernard Chevassus au Louis, Inspecteur Général de l'Agriculture, membre du Conseil d'orientation recherche et prospective (Corp) de la Fédération.

■ Gérard Hanus, Directeur du Parc de Chartreuse

■ Jean-Pierre Mounet, Maître de conférences HDR à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, sociologue, membre du conseil scientifique du Vercors et de Chartreuse

■ André Rouch, Président du Parc des Pyrénées ariégeoises

avec les collègues de l'université de Savoie, pour comprendre comment fonctionne l'eau dans le massif, comment se créent des pollutions par les troupeaux en alpage et les zones où ces pollutions se manifestent au niveau des sources. On fait ce qu'on appelle des "traçages participatifs". On met du colorant en altitude et on voit où ça ressort. Ce sont les habitants qui repèrent les sorties et comprennent finalement comment l'eau circule dans le massif. Autre exemple, avec le Vercors nous participons



Ph. DR.

**Nous avons entrepris un inventaire des activités dans toutes les communes du Parc.**

André Rouch

à un programme sur le réchauffement climatique, Phenoclim, à l'échelle des Alpes. Des classes de primaires, un peu partout, observent la formation des bourgeons, la floraison des arbustes et en même temps, les conditions météo du moment. Ces données sont enregistrées sur un site web et constituent une grande base de données qui permet de suivre les liens entre l'évolution du climat et l'évolution de la végétation. Nous avons créé une de ces stations d'observation sur la Réserve des Hauts de Chartreuse, qui enrichit le réseau sur des points un peu particuliers. Dernier exemple, un programme, toujours dans

le domaine du changement climatique, coordonné par le Muséum d'histoire naturelle. Des observateurs avertis et bénévoles participent à l'observation d'oiseaux communs selon un protocole bien défini, pour découvrir comment évolue la répartition des espèces sur le territoire et le mettre en relation avec les changements climatiques. Et les résultats sont restitués à la population qui a participé.

**André Rouch.** Par ailleurs, dans les Pyrénées Ariégeoises, nous essayons aussi de faire de la vulgarisation. Il nous arrive d'amener des scientifiques pour faire des conférences dans un village de montagne de 50 habitants.

**Bernard Chevassus au Louis.** Quand on examine l'histoire des relations sciences - société en Europe, on distingue deux grands courants. Le courant assez français qui est effectivement celui de la vulgarisation : "il faut que vous appreniez, ensuite vous pourrez agir". C'est le courant de la diffusion de la culture scientifique et technique. Et il y a un courant plutôt anglo-saxon, plus pragmatique, qui dit : "invertissons la logique, c'est en agissant que vous allez apprendre". Même si vous n'êtes pas un ornithologue bardé de diplômes, vous pouvez apprendre à reconnaître des chants d'oiseaux et vous insérer dans un dispositif de repérage des populations. Au Muséum, nous avons aussi développé un observatoire des papillons des jardins. Toutes les sciences peuvent être participatives, sauf peut-être la physique des particules ou les mathématiques fondamentales. On peut faire de l'archéologie participative, on peut faire, comme Gérard Hanus l'a dit, de l'hydrologie participative, on peut faire de l'entomologie participative. On fait de la sélection variétale participative en agriculture ! Cette idée consiste à dire qu'on peut associer les citoyens à l'acquisition des connaissances et que c'est ainsi qu'ils s'intéresseront à leur territoire et se l'approprieront.

**André Rouch.** Dans les Pyrénées Ariégeoises, nous avons aussi décidé de faire un inventaire des activités. Nous nous sommes aperçus que notre population augmentait, alors que divers analystes nous avaient prédit un exode total sans possibilité de retour en arrière. Ces gens-là se sont trompés et nous essayons de comprendre pourquoi. Aussi bizarre que cela puisse paraître, aujourd'hui, aucun document ne permet de connaître exactement l'activité d'une commune. Avec l'Université de Toulouse, nous avons entrepris un inventaire dans chacune des 142 communes du parc. Cela

nous a déjà permis de repérer des métiers qui ne sont répertoriés dans aucun fichier !

**Nathalie Carcaud.** C'est intéressant de voir s'opérer ces croisements d'échelle entre les initiatives locales et les initiatives collectives. D'ailleurs, je suis rassurée, en tant que jeune présidente de conseil scientifique, de voir que nous nous posons un peu tous les mêmes questions, que nous nous avons tous envie d'aller vers ces démarches participatives. En Loire Anjou Touraine, notre volonté est de construire la pluridisciplinarité au sein du conseil. Cela me paraît important de faire dialoguer les sciences de la nature, pour faire simple, et les sciences humaines et sociales. Il y a parité entre hommes et femmes, dans le conseil, parité entre les établissements d'enseignement supérieur. Nous voulons également co-construire et co-conduire nos travaux avec les services du parc. Deux chargés de mission assistent systématiquement aux réunions du conseil scientifique, ainsi qu'un élu, cela est essentiel. Au début nous avons eu du mal à nous mettre d'accord sur un fonctionnement, et au final nous avons construit deux modes d'expérimentation, à l'échelle territoriale, pour certains, d'autres préférant une entrée thématique. Autre question : faire de la recherche appliquée aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire ? Car il faut placer nos étudiants quand on les a lancés dans ce type de travaux. Je ressens le besoin d'être épaulée sur ces questions-là.

**Parcs. Bernard Chevassus au Louis, venons-en donc à ce que le Corp préconise : un "Pacte de la recherche dans les parcs". Quel en serait le contenu ?**

**Bernard Chevassus au Louis.** Dans l'idée de co-construction des questions de recherche, il y a la volonté de se démarquer d'un modèle de relation offre / demande, les uns posant des questions et les autres ayant les réponses. Quand on demande aux acteurs d'un territoire, quel que soit leur niveau de responsabilité, s'ils ont des besoins de recherche, on est confronté à un silence plus ou moins poli... Sur le terrain ils ont des problèmes à résoudre, pas des besoins de recherche. Il faut donc inciter les scientifiques à investir de l'intelligence et du temps pour construire, avec les acteurs, les sujets sur lesquels il faut avancer. Les chercheurs sont souvent focalisés sur la réalisation de la recherche. Nous essayons de leur faire comprendre que demain, bien construire une question de recherche, se demander si c'est la bonne question, si elle est bien comprise par tout le monde et qu'on a passé le temps qu'il faut à la définir, ça fera partie du métier et ce sera aussi important que la réalisation elle-même.

Par ailleurs, à propos de recherche appliquée, la question n'est pas tellement de mesurer l'impact de la recherche mais de se poser dès le départ la question : à qui les résultats sont-ils destinés et comment je m'organise pour que ce résultat serve réellement aux gens pour lesquels je réalise la recherche ? Cela aussi, c'est toute une culture à développer, qui suppose d'associer les acteurs et les habitants, parce que c'est ainsi qu'elle pourra leur être utile. Avec cette notion de Pacte de la recherche dans les parcs nous tentons de nouvelles formes d'interactions entre la société et les chercheurs. Il n'y a pas d'un côté des gens qui savent et de l'autre ceux qui ne savent pas. Il y a des savoirs techniques, scientifiques, profanes qui sont répartis dans une société et qu'il faut faire interagir pour inventer demain.

**Gérard Hanus.** J'adhère complètement. J'ajouterais qu'un des atouts des parcs, c'est cette capacité à mettre en relation des gens, des réseaux, avec les ceux de la recherche ; mise en relation également avec ce qui nous entoure, les pôles urbains, les grands centres de recherche, les pôles de compétitivité, les clusters, etc. Tout cela constitue un terreau favorable à l'innovation ■



Ph. DR.

**Faire dialoguer les sciences de la nature et les sciences humaines.**

Nathalie Carcaud

\* Conférence des Nations Unis sur la biodiversité à Nagoya (Japon) à l'automne 2010.